

L'AJBM: UNE FORCE POUR SES MEMBRES!



À propos de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM)

Le 4 novembre 1898, 18 jeunes avocats se rencontraient la toute première fois, dans un local prêté par la direction de l'Université Laval – campus de Montréal, pour convenir des bases allant donner naissance à l'Association du Jeune Barreau de Montréal, première association de jeunes avocats en Amérique du Nord.

Depuis mai 1999, l'AJBM représente officiellement tous les jeunes avocates et avocats de 10 ans et moins de pratique de la section de Montréal, l'adhésion à l'AJBM étant devenue alors universelle, passant ainsi de 1000 membres à l'époque à plus de 4200 membres aujourd'hui.

L'AJBM célébrait cette année son 110e anniversaire ainsi que le 10e anniversaire de l'adhésion universelle des avocats de moins de dix (10) ans de pratique du district de Montréal.

Lors du mandat 2008-2009, le conseil d'administration de l'Association avait comme objectif de recentrer l'offre de services de l'AJBM auprès de ses membres, jouer un rôle actif au sein de la société québécoise ainsi que de mettre en place une structure pouvant soutenir la croissance de l'AJBM



Debout (de gauche à droite) : Mes Olivier Truesdelle-Ménard, trésorier, Jean-Phillippe Lincourt, Frédérick Carle, Marie Cousineau, Émilie Pelletier, Philippe de Grandmont, Karim Renno et Caroline Scherer, directrice générale.

Assici (de gauche à droite): Mes Mélanie Chartrand, Marie-Christine Demers, secrétaire générale, Mathieu Piché-Messier, président sortant, Philippe-André Tessier, président, Antoine Aylwin, premier vice-président, Joséane Chrétien et Anne-Marie

Breton, vice-présidente aux communications

Absente de la photo : Me Katherine A. Gledhill

À propos du Président de l'AJBM



Me Philippe-André Tessier débute sa carrière chez RSS en 1999 où il sera étudiant, stagiaire et finalement, après avoir été reçu par le Barreau, embauché comme avocat en 2001. En tant que membre du groupe du droit du travail, et ce, autant comme avocat que comme conseiller en relations industrielles agréé, Me Tessier représente, tant devant les instances fédérales que provinciales, une clientèle diversifiée pour toutes les questions reliées au droit du travail. Ses principaux champs de pratique incluent le droit du travail et de l'emploi, la santé et la sécurité au travail, le droit administratif, le droit du transport ainsi que le droit pénal dans ces domaines.

Me Tessier, élu comme président de l'AJBM pour le mandat 2008-2009, agira à titre de président sortant pour le mandat 2009-2010. Il représentera entre autre l'AJBM au niveau des instances du Barreau de Montréal et du Québec

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter les accomplissement et projets de l'AJBM réalisés sous la présidence de Me Philippe-André Tessier :

- La 2e édition du Gala de l'AJBM « Les Leaders de Demain »;
- Le Congrès 2009 présente un concept complètement renouvelé;
- Le lancement du guide gratuit de démarrage aux entreprises;
- Les états généraux de l'AJBM;
- Le lancement d'un nouveau visuel pour le site Internet et l'AJBM express;
- La 3e édition de la Conférence Legal.IT;
- L'élaboration de nouvelles règles de gouvernance et la création de nouveaux comités;
- Plusieurs revendications;
- Des partenariats avec d'autres Jeunes Barreaux et organismes jeunesse;
- Plusieurs changements à la permanence de l'AJBM.

Le rapport de la directrice générale

Un nouveau secrétariat permanent, une ouverture sur les communications

Cette année, beaucoup de changements sont survenus au niveau de la permanence. L'AJBM a d'abord changé de direction générale. En effet, je succède à Me Caroline Scherer depuis le 5 janvier 2009. J'entame mon mandat avec une certaine fierté et beaucoup d'enthousiasme. Ayant travaillé auprès de Caroline Scherer pendant près de 3 ans à titre de coordonnatrice aux activités et projets, je connais l'étendue de cette Association qui s'avère être une ressource fidèle pour ses membres en terme de formation, d'activité de réseautage, de prise de position publique sur des sujets d'actualité juridique, d'implication *pro bono* et plus encore. Je tiens à ce que l'AJBM continue de se démarquer par la fiabilité et la qualité de son service à la clientèle et je porterai une attention toute particulière aux communications. Une Association de cette ampleur se doit de bien véhiculer son image et son implication auprès de la communauté juridique pour être en mesure de bien représenter ses membres, mais également pour obtenir de bons résultats.

Pour ce faire, l'AJBM s'est doté d'un poste permanent de coordonnatrice aux communications et financement qui est comblé par Mme Liliane Sophie Pin. Titulaire d'un baccalauréat en communications, Mme Pin a entre autres la responsabilité de superviser les communications de l'Association. Pour ce faire, elle est responsable de maintenir les relations avec les médias, elle rédige et achemine aux médias les communiqués de presse de l'Association, elle confectionne et fait parvenir aux membres les bulletins électroniques hebdomadaires d'information et elle assure la mise à jour quotidienne du site Internet de l'AJBM. Mme Pin effectue également le suivi au niveau de la visibilité de toutes les ententes de partenariat de l'AJBM.

Suite au départ de Mme Geneviève Gagnon, l'AJBM a engagé Mme Amalia Jeannot au poste de coordonnatrice aux activités et projets. Mme Jeannot est en charge de la coordination des comités de Formation, de Développement professionnel, des Activités socio-culturelles et sportives, des Relations nationales et internationales ainsi que d'Équité & Droit de la personne. À ce titre, elle assure un support au Conseil d'administration en assistant les administrateurs responsables et les présidents de ces comités dans la réalisation de leurs projets. Elle est également responsable du service à la clientèle auprès des avocats membres de l'AJBM.

Enfin, suivant l'augmentation du nombre de services de consultations juridiques gratuites offerts par l'AJBM à la population, nous avons engagé Mme Ana Victoria Aguerre à titre de coordonnatrice aux services *pro bono*. Celle-ci est responsable exclusivement de la coordination des nombreux services gratuits mis en place par l'AJBM. Cela représente plus de 10 000 appels annuellement de la part des justiciables.

J'aimerais prendre le temps de les remercier chacune individuellement de leur travail soutenu et de leur indéniable loyauté envers l'Association. Leur travail requiert une grande dose de dévouement et chacune d'entre elles m'a convaincue hors de tout doute qu'elles en possédaient. L'AJBM ne serait pas aussi polyvalente et dynamique sans leur apport inestimable.

Finalement, l'AJBM continue d'offrir un service hors pair à ses membres et à tout intéressé et s'efforce d'être continuellement disponible et engagée au bénéfice de ses membres. C'est d'ailleurs grâce à l'apport de ses membres que l'AJBM conserve un statut aussi élevé. Continuez de vous impliquer bénévolement, continuez d'assister et de participer aux activités de l'AJBM qui vous sont tout spécialement destinées et vous constaterez que l'AJBM répond efficacement à vos besoins!

Merci de votre confiance,

Me Catherine Ouimet Directrice générale

Comité des relations nationales et internationales

Me Philippe de Grandmont, Président du Comité

Vice-président: Me Simon Tremblay

MEMBRES

Mes Marie-Hélène Cloutier, Caroline Daniel, Ayse Gauthier, Ourania Georgoulas, Katherine Gledhill, Simon Larose,

MANDAT

Les objectifs du CRNI et les activités qui en relèvent sont les suivants :

- Organisation de la Rentrée de la communauté juridique et judiciaire de Montréal
- Suivi des conventions internationales
- Suivi de la législation internationale concernant les membres de l'AJBM et prise de position sur les politiques ou les législations internationales affectant les membres de l'AJBM; rapport au Conseil d'administration à ce sujet
- mis en œuvre d'une présence continue et active de l'AJBM sur la scène juridique internationale et rapport au Conseil d'administration à ce sujet
- Organisation du Prix Paris-Montréal de la francophonie
- Organisation du Concours oratoire de l'AJBM

ACTIVITÉS ET PROJETS

RENTRÉE DE LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE MONTRÉAL (SEPTEMBRE 2008)

Dans le cadre de cet événement, l'AJBM a accueilli des représentants des organisations confraternelles suivantes :

- Association du Barreau canadien Division des jeunes avocats:
- Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
- Conférence du Stage du Barreau de Grasse
- Jeune Barreau de l'Ordre des avocats de Genève
- Conférence du Jeune Barreau du Luxembourg
- Conférence du Stage du Barreau de Paris
- Union des Jeunes Avocats de Paris
- Jeune Barreau de Québec
- Jeune Barreau sans frontières
- Jeune Barreau de l'Ordre des avocats vaudois

Le programme comportait notamment les activités suivantes :

- Cocktail de bienvenue offert par le Président de l'AJBM
- Prix Paris-Montréal de la Francophonie (concours de plaidoirie)
- Réception de la Rentrée de l'AJBM
- Messe rouge de la Rentrée des tribunaux (office catholique)
- Cérémonie officielle de la Rentrée des tribunaux
- Dîner et bal du Bâtonnier de Montréal

Le CRNI souhaite remercier tous les bénévoles ayant collaboré à l'organisation de la Rentrée, et plus particulièrement Mes Caroline Daniel, Faïza Kadri, Gacia Kazandjian, Andréanne Malacket et Alexandra Schwarz, de même que les employées et la directrice générale de l'AJBM.

CONCOURS ORATOIRE DE L'AJBM (JUIN 2009)

Le CRNI tiendra la sixième édition du Concours oratoire de l'AJBM le 2 juin 2009, en soirée, à l'Édifice Ernest-Cormier, siège de la Cour d'appel du Québec à Montréal.

Le jury francophone sera présidé par l'hon. juge André Rochon de la Cour d'appel. Madame la juge Michèle Rivet, présidente du Tribunal des droits de la personne, Me Nicolas Plourde, représentant du Barreau de Montréal et avocat chez Heenan Blaikie, Me Éric Downs du cabinet Downs Lepage ainsi que Mme Isabelle Richer, reporter judiciaire à Radio-Canada, compléteront le jury.

Pour le volet anglophone, l'hon. juge Allan Hilton de la Cour d'appel présidera le jury. Il sera accompagné de Me Karen Kear, représentante du Barreau de Montréal et avocate chez Robinson Sheppard Shapiro, Mme Iris Almeida-Côté, présidente-directrice générale de l'Institut Canadien de la Retraite et des Avantages Sociaux à Montréal, Me Michael Bergman de chez Bergman et Associés ainsi que M. Marc-André Morel, conférencier.

Le CRNI souhaite remercier tous les bénévoles qui collaboreront à l'organisation du concours, sous la direction de Me Simon Tremblay, vice-président du CRNI.

PRÉSENCE DE L'AJBM LORS D'ÉVÉNEMENTS JURIDIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Au cours de l'exercice, l'AJBM fut représentée à certains événements juridiques nationaux et internationaux par des membres de son Conseil d'administration :

Événement	Lieu / Date	Administrateur
American Bar Association – Young Lawyers' Division	New York (États-Unis) 7-10 août 2008	Mathieu Piché-Messier
Association du Barreau canadien – La Conférence juridique canadienne et Expo 2008	Québec (Canada) 17-19 août 2008	Philippe-André Tessier
Rentrée du Barreau de Québec	Québec (Canada) 5 septembre 2008	Philippe-André Tessier
Association du Barreau canadien – Réunion 2008 de la Direction nationale des Jeunes avocats et avocates	Ottawa (Canada) 7-9 novembre 2008	Philippe-André Tessier
Rentrée solennelle de l'Ordre des Avocats de Paris	Paris (France) 5-6 décembre 2008	Antoine Aylwin, Katherine Gledhill, Émilie Pelletier, Philippe-André Tessier
European Young Bar Association's International Weekend 2008	Londres (Royaume-Uni) 20-21 décembre 2008	Katherine Gledhill
Rentrée du Barreau de Bruxelles	Bruxelles (Belgique) 23 janvier 2009	Mathieu Piché-Messier, Philippe-André Tessier
Rentrée du Barreau de Barcelone	Barcelone (Espagne) 30 janvier 2009	Nicolette Kost De Sèvres (ancienne présidente de l'AJBM)
Rentrée de l'Ordre des avocats de Genève	Genève (Suisse) 2-4 avril 2009	Philippe de Grandmont

Comité Communications

Me Anne-Marie Breton,

Présidente du Comité

MEMBRES

Rédacteur en chef : Me Pierre-Luc Beauchesne

Conseillère à la rédaction : Me Véronique Guertin

Directrice de la publicité : Me Maude Perras

Journalistes :

Mes Marie-Pierre Bédard, Marjorie Houle, Charlotte Larose, Juliette Lucas, Jean-Nicolas Mailhot, Sarah Munoz, Josée Rinquette, Clémentine Sallée, Marie-Josée Tremblay et Julie Vespoli

Conseillers en révision linguistique :

Mes Pierre-Marc Boyer, Myriam Farag, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas, Judith Lauzon

MANDAT

Le mandat de la Vice-présidence aux Communications de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (« AJBM » ou « Association ») est large et tributaire à la fois du budget qui lui est attribué, et de la collaboration de ses pairs au conseil d'administration. Cette année, la refonte du site Internet de l'Association et celle du bulletin électronique hebdomadaire sont les deux projets qui ont été priorisés.

PROJETS

LE SITE INTERNET

L'ExtraJudiciaire constitue le principal outil de communication de l'AJBM. Il est tiré à 4500 exemplaires, 6 fois par année.

La gestion, la conception, la recherche, la rédaction et la révision des textes sont assurées bénévolement par une vingtaine de membres de notre Association. La coordination de chaque numéro est assurée par une équipe de collaborateurs incomparable : Me Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef, Me Maude Perras, directrice de la publicité, et Me Véronique Guertin, conseillère à la rédaction. L'équipe est complétée par plusieurs autres membres de l'Association, dont une majorité s'impliquait à l'ExtraJudiciaire pour une deuxième année consécutive. J'adresse à tous et chacun d'entre eux mes plus chaleureux remerciements.

La mise en page de chaque ExtraJudiciaire est assurée par Mme Nicole Ducharme Monette, de NDM Éditique, qui coordonne en outre l'impression de la publication auprès d'une entreprise située à St-Hyacinthe. Mme Ducharme Monette est rémunérée pour ses services et il est à noter qu'elle n'a pas augmenté ses tarifs depuis l'année 2006-2007. Le coût du papier utilisé pour imprimer l'ExtraJudiciaire, constitué à 50% de fibres recyclées et à 25% de fibres post-consommation a quant à lui augmenté de 10 %.

L'ExtraJudiciaire est distribué gratuitement à nos membres résidants au Québec, aux Juges de s districts de Montréal, Laval et Longueuil, aux Doyens et présidents des associations étudiantes des facultés de droit établies à Montréal (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université McGill), et aux Directeur général et président de l'association étudiante de l'École du Barreau située à Montréal.

Finalement, les thèmes abordés cette année ont été les suivants:



Juin 2008 – Le pro bono
Août 2008 – La rentrée
Octobre 2008 – Le monde du travail
Décembre 2008 – Le marketing
Février 2009 – La santé
Avril 2009 – La formation continue

LE SITE INTERNET

En août 2008, nous avons confié à l'agence de communication Egzakt (http://www.egzakt.com/) le contrat de refonte du site Internet de l'Association. La refonte visait quatre objectifs :

- Réduire les dépenses associées à la gestion externe du site Internet en dotant la permanence d'un outil de gestion de contenu (« CRM »);
- Accélérer la mise à jour du site Internet;
- Moderniser le site Internet et arrimer son image à celle de l'ExtraJudiciaire; et
- Populariser ce moyen de communication auprès de nos membres et du grand public.

L'AJBM EXPRESS

En cours de mandat, nous avons entrepris et complété sa refonte afin d'arrimer à la fois son contenu et son visuel à la réalité actuelle de l'AJBM.

L'aspect visuel du bulletin électronique a été harmonisé à celui du site Internet : il est jeune, dynamique et renouvelé depuis le 1^{er} avril 2009. Le contenu du bulletin électronique a été remanié de manière à refléter de manière plus judicieuse la quantité et la qualité des activités offertes par l'Association. Un espace réservé aux nouvelles de l'Association a également été aménagé.

Finalement, pour donner un nouveau souffle au bulletin, il a été rebaptisé et porte désormais le nom de « AJBM Express ». Ce nom évocateur rime avec rapidité et efficacité.





Comité des services juridiques Pro Bono

Me Émilie Pelletier, Présidente du Comité

MEMBRES

Mes Marie-Pierre Bédard, Mélanie Binette, Marylise Caron, Myriam Farag, Ourania Georgoulas, Rosana Gonçalves, Véronique Guertin, Josiane Landry, Catherine Lafontaine, Simon Larose, Alexandre Paul-Hus, Jean-François Rousseau, Karine Spénard, Marie-Claude St-Amant, Soleil Tremblay et Magdalini Vassilikos

MANDAT

La mission du Comité des services juridiques *pro bono* est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Sensibiliser les membres aux différents programmes pro bono offerts par l'AJBM.
- Développer un plan stratégique de recrutement de bénévoles.
- Développer un plan de communications afin de diffuser les différents programmes pro bono de l'AJBM auprès de la population et de ses représentants locaux.
- Collaborer avec les autres Jeunes Barreaux à l'établissement de services juridiques pro bono dans leur section

<u>ACTIVITÉS ET PROJETS</u>

Services de consultations juridiques : Cour du Québec, division des petites créances/Commission des relations de travail/Régie du logement

Le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances est sous l'égide d'un comité conjoint, composé de représentants de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, du Barreau de Montréal et de la Direction des services judiciaires de la Métropole. Ce comité conjoint a le mandat de promouvoir et d'améliorer le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances.

Ce service, mis sur pied conjointement, permet aux parties ayant reçu un avis de convocation à une audience à la division des petites créances de consulter, gratuitement, un avocat bénévole pendant une vingtaine de minutes, afin de recevoir des conseils sur la préparation de leur dossier et le déroulement de l'audience. Ce service est financé par le Barreau de Montréal et les locaux sont offerts par la Direction des services judiciaires de la Métropole.

Quelques statistiques

Une soixantaine de bénévoles assure la continuité de ce service. De septembre 2008 à avril 2009, environ 570 personnes ont bénéficié de ce service, à raison de cinq personnes par jour, quatre jours par semaine. En moyenne, deux à trois personnes par semaine ne se présentent pas à leur rendez-vous et environ deux à trois fois par mois des bénévoles doivent annuler leur tour de garde à la dernière minute. Il existe malheureusement une liste d'attente qui peut atteindre près de 15 personnes par semaine.

Recrutement de bénévoles

Cette année encore, le comité s'était donné comme objectif de développer des stratégies pour le recrutement d'avocates et d'avocats bénévoles afin d'augmenter le nombre de consultations offertes. À cet effet, notons que les efforts ont porté fruit puisque le cabinet Borden Ladner Gervais a décidé d'appuyer officiellement notre service de consultation à la Cour du Québec, division des petites créances. Ainsi, près de 50 avocats de ce cabinet et membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal se sont ajoutés à l'équipe de bénévoles qui se relaient du mardi au vendredi de 12 h à 14 h au Palais de Justice de Montréal.

Régie du Logement et Commission des relations du travail :

Par ailleurs, il est à noter que l'AJBM offre également des consultations gratuites aux parties non-représentées par avocat ayant reçu un avis de convocation à la Régie du logement. Ce service est offert les mardi et jeudi de 12 h à 14 h. Lors de chacune de ces journées, cing justiciables bénéficient d'une consultation d'une durée de 20 minutes.

De plus, le même service est aussi offert, le mercredi de 12 h à 14 h, aux parties non-représentées par avocat qui ont déposé une plainte en vertu des articles 47.2 et suivants « Égalité de traitement par l'association accréditée » du Code du travail du Québec et ayant reçu un avis de convocation à une audience à la Commission des relations du travail. Dans ce cas-ci, quatre rencontres de 30 minutes sont prévues par semaine.

Mercredi j'en parle à mon avocat!

En 1999, l'AJBM a décidé d'offrir un service juridique *pro bono* dédié exclusivement aux jeunes, « Mercredi j'en parle à mon avocat ! ». Gratuit et confidentiel, ce service s'adresse aux jeunes âgés entre 12 et 20 ans de la région de Montréal. Il leur permet d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits. Les jeunes peuvent ainsi parler directement avec un avocat bénévole. Qu'il s'agisse de problèmes reliés à la famille, à la consommation de biens, au travail, aux infractions pénales ou criminelles, les avocats bénévoles répondront à toutes les questions des jeunes. Les jeunes sont invités à consulter anonymement un avocat le mercredi, entre 16 h et 18 h. Ils peuvent laisser un message dans la boîte vocale mise à leur disposition, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, en téléphonant au 514 954-3446. Il est également possible de s'inscrire au service en remplissant un formulaire disponible sur le site Internet de l'AJBM (www.ajbm.qc.ca).

Lorsque l'AJBM reçoit la question ou la problématique posée, elle jumelle alors le jeune avec un avocat pratiquant dans le domaine juridique en lien avec la situation. Par la suite, l'avocat bénévole communiquera avec le jeune le mercredi entre 16 h et 18 h.

Le Comité a réalisé un document informatif concernant le service. Ce document explique le fonctionnement du service et démontre son utilité auprès des jeunes. Il est donc un outil fort utile lorsque nous présentons le service aux différents intervenants scolaires et communautaires.

Le 8 avril dernier, le Comité a eu l'opportunité de présenter le service Mercredi j'en parle à mon avocat auprès du directeur général adjoint responsable du réseau secondaire ainsi que des directeurs des écoles secondaires et des centres professionnels de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Nous avons profité de l'occasion pour leur exposer le service, répondre à leurs questions et leur remettre plusieurs affiches afin de publiciser le service auprès des jeunes dans les écoles.

Clinique juridique téléphonique de l'AJBM

L'Association du Jeune Barreau de Montréal, en partenariat avec le Barreau du Québec, a tenu la 19e édition de sa clinique juridique téléphonique les 18 et 19 avril 2009. Près de 70 avocats bénévoles ont offert à la population des consultations juridiques gratuites, de 9 h à 17 h lors de cette fin de semaine.

Considérant l'ampleur du service *pro bono* offert lors de la Clinique 2008 et l'étendue de la demande provenant de l'extérieur de Montréal, il devenait important pour le Comité d'avoir un meilleur réseau de téléphonie afin d'assurer le succès et la croissance de l'événement. Dans cette optique, le Comité a invité le Barreau du Québec à se joindre à l'AJBM, à titre de partenaire principal, pour l'organisation de la Clinique. Ainsi, cette nouvelle collaboration avec le Barreau du Québec à titre de partenaire principal de la Clinique a permis de répondre aux objectifs que le Comité s'était fixés soient :

- de localiser son centre d'appels au centre-ville de Montréal afin d'en faciliter l'accès aux bénévoles;
- d'accroître le nombre de lignes disponibles pour les appels entrants;
- d'avoir accès à un réseau Internet sur les lieux de la Clinique et ainsi faciliter la recherche d'information juridique;
- de collaborer avec un plus grand nombre de jeunes barreaux afin d'étendre notre service à plusieurs autres régions du Québec.

De plus, le Barreau du Québec a offert à l'AJBM une ligne téléphonique sans frais afin de recevoir les appels provenant de l'extérieur de Montréal et l'envoi de deux communiqués de presse conjoints sur le fil de presse CNW Telbec.

Les membres de l'AJBM ont également reçu l'appui de plusieurs de leurs confrères et consœurs des autres jeunes barreaux de la province afin de répondre aux appels de l'ensemble de la population québécoise. Ainsi, les Associations de Jeunes Barreaux de Bedford, Laurentide-Lanaudière, Laval, Longueuil, Mauricie et de l'Outaouais se sont jointes à l'opération. Ces associations présentent pour nous donner un coup main ont aimé leur expérience et risquent d'être de retour l'an prochain. On est donc sur une lancée pour la 20e édition. L'année dernière, nous avons répondu à plus de 520 appels. Cette année, grâce au partenariat avec le Barreau du Québec et à l'implication des différents Jeunes Barreaux québécois, nous avons offert 775 consultations juridiques téléphoniques gratuites, ce qui représente une augmentation de 51 %.

Contrairement aux années antérieures, le Comité a décidé pour cette 19e édition de ne pas acheter des espaces publicitaires dans le journal 24 h et dans le journal Métro. Ainsi, la stratégie de communication était centralisée sur l'envoi de deux communiqués de presse avant l'événement et sur une relance assidue des médias suite aux envois. Grâce au travail effectué par la coordonnatrice au financement et aux communications de l'AJBM, Mme Liliane-Sophie Pin, l'événement fut annoncé dans plusieurs journaux locaux et régionaux (annonces ou articles) de même qu'aux principaux réseaux de télévision : LCN (entrevue), RDI en direct week-end (entrevue «clin d'œil»), Radio-Canada (un caméraman est venu filmé la Clinique). De plus, le président de l'AJBM, Me Philippe-André Tessier a également donné une entrevue radiophonique à Radio Ville-Marie. Enfin, soulignons que le Journal du Barreau a également publié un article dans l'édition précédent l'événement et qu'un deuxième article paraîtra suite à l'événement.

Ayant une nouvelle stratégie de communication, le Comité a donc mandaté une graphiste de retravaillée le carton publicitaire annonçant l'événement, et ce, afin de l'actualiser. Ainsi, plus de 1 400 cartons ont été distribués. Ces derniers ont majoritairement été distribués dans le cadre des activités de la semaine de la Justice tenue du 30 mars au 3 avril 2009, notamment plus de 450 au Salon Visez Droit du Barreau de Montréal.

Soulignons que certaines associations avaient commandé des cartons publicitaires et que l'AJBM en a offert gracieusement aux autres qui désiraient informer leur région de l'événement. De plus, le Comité a également fait circuler l'information et la publicité format électronique de la Clinique par courriel. À cet effet, tous les députés fédéraux du Québec, tous les députés provinciaux ainsi que tous les conseillers et maires d'arrondissement de la ville de Montréal ont reçu un courriel annonçant la Clinique et leur demandant de transmettre l'information aux citoyens et organismes communautaires de leur circonscription.

Salon Visez Droit du Barreau de Montréal

Lors de ce Salon, qui a eu lieu du 30 mars au 2 avril 2009 au Complexe Desjardins, l'AJBM a tenu un kiosque d'information afin de publiciser auprès du grand public ses divers services juridiques *pro bono*.

La présence de l'AJBM fut également assurée par la présentation d'un mini-théâtre, le jeudi 2 avril 2009. La présidente du Comité, également membre du comité d'organisation du Salon Visez Droit, avait la responsabilité de la présentation intitulée «Monsieur le président... ». Lors de cette simulation parlementaire, les élèves du Collège O'Sullivan et des étudiants universitaires en droit ont alors pris la parole afin de débattre de l'adoption d'un projet de loi concernant l'environnement.

Juri-conseil aux entreprises

Ce service s'adresse à toute entreprise désirant bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole. Cette année, l'AJBM a signé avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) une entente de réciprocité. À cet effet, la JCCM s'est engagée à promouvoir le service Juri-Conseil aux entreprises offert par l'AJBM auprès de ses membres.

Aussi, le Comité a profité du lancement du Guide de démarrage de l'entreprise de l'AJBM pour renouveler l'image et le pamphlet annonçant le service Juri-Conseil aux entreprises. Puisque Juri-Conseil aux entreprises et le Guide s'adressent essentiellement à la même clientèle, le Comité a décidé de créer un carton publicitaire annonçant les deux à la fois. À cet effet, 1 500 cartons publicitaires ont été imprimés.

Guide de démarrage de l'entreprise – 1^{re} édition

Vers la fin 2005 est née l'idée de développer un guide destiné aux jeunes entrepreneurs permettant à ces derniers d'en connaître davantage sur les aspects juridiques liés au démarrage d'une entreprise.

Un groupe de jeunes professionnels s'est donc réuni afin d'établir une liste des questions auxquelles sont confrontés les entrepreneurs. Au total, seize textes ont été écrits par divers auteurs bénévoles œuvrant dans ces champs de pratique. Les sujets couverts vont du développement de l'entreprise à son financement en passant par les marques de commerce et le réseautage. Le Guide traite également du dessin industriel, des brevets et du bail commercial. Plusieurs des textes comprennent une liste de références où l'entrepreneur pourra trouver de l'information supplémentaire sur les thèmes abordés. Tous les textes ont aussi été révisés par deux lecteurs afin de s'assurer de leur accessibilité au profane. Le Guide sera de plus disponible sous forme électronique ce qui facilitera la mise à jour future.

Il importe de souligner l'implication de la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) avec laquelle l'AJBM a signé une entente de réciprocité quant à la diffusion du Guide. La JCCM verra ainsi à faire la promotion du Guide de démarrage à travers son propre réseau de contacts et à faire la promotion du service Juri-Conseil aux entreprises auprès de ses membres. De plus, le CAIJ a également accepté d'ajouter un hyperlien vers le Guide sur son site Internet dans la section Signets juridiques.

Afin de souligner le Lancement du Guide, le Comité a organisé un Cocktail 6@8 où entrepreneurs et avocats ont pu échanger. Le dévoilement du Guide a donc eu lieu le 4 février dernier, au Club Atwater. Plus d'une centaine d'avocats et d'entrepreneurs ont répondu à l'invitation, l'événement fut donc un franc succès.

Tel que mentionné précédemment, par souci pour l'environnement, l'AJBM a pris le virage vert en diffusant son Guide sous format électronique. Ainsi, les participants à la soirée ont reçu en exclusivité le premier exemplaire de l'ouvrage sur une clé USB. De plus, depuis le lancement, il est également possible de consulter le Guide sur le site Internet de l'AJBM au www.ajbm.gc.ca, sous l'onglet « Services au public ».

Soulignons que l'événement fut immortalisé grâce à l'artiste-photographe Benjamin Wong qui a gracieusement offert de réaliser de magnifiques photographies que vous pouvez admirer sur le site Internet suivant : www.iintrigue.com.

Enfin, le lancement de ce Guide est dû non seulement à l'apport des bénévoles dans la consécration de ce projet, mais également à celui des nombreux partenaires, soient : Bergman & associés, le CRAC, Fasken Martineau, Gowlings, McMillan et la Banque Scotia. À cet effet, soulignons que le lancement et la « publication » électronique du Guide ont donc généré un profit net de 2 493,56 \$.

Dans le cadre du lancement du Guide, le Comité a fait imprimer 1 500 cartons publicitaires annonçant le Guide et le service Juri-Conseil aux entreprises. À ce jour, 300 cartons publicitaires ont été envoyés : 200 au CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, 100 à YOUTH/JEUNES!, 30 à la Chambre de commerce latino américaine et 100 à la Fondation du Maire de Montréal pour la jeunesse.

Ligne du Père Noël

Chaque année, de nombreux avocats bénévoles prêtent leur voix au merveilleux personnage qu'est le Père Noël, et ce, afin d'amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil. Ainsi, l'AJBM offre à de nombreux enfants la chance unique de converser avec le Père Noël. Dans le cadre de cette activité, l'AJBM remet un don de 5 \$ à Opération Enfant Soleil pour chaque appel reçu.

Cette année, l'AJBM a renouvelé son affiche publicisant l'événement. La publicité a notamment été envoyée par télécopieur à tous les membres de l'AJBM ainsi qu'aux avocats ayant 10 à 20 ans de pratique et membres de la section de Montréal. Il est à noter que cet envoi a soulevé plusieurs questions quant aux respects des normes de communication établies antérieurement par l'AJBM. Cette stratégie a été efficace puisque nous avons répondu à 249 enfants. L'AJBM a remis tous les dons totalisant 1 300 \$ à Opération Enfant Soleil

Malgré les efforts de recrutement, seulement 31 bénévoles ont répondu à l'appel. Ce nombre était nettement insuffisant pour répondre à la demande. De plus, il est préoccupant de constater qu'un grand nombre de bénévoles n'étaient pas des membres de l'AJBM.

Souper à la Maison du Père et levée de fonds

Pour une 15e année consécutive, l'AJBM a tenu le 28 octobre dernier, son traditionnel Souper à la Maison du Père. Cette année, plus d'une quarantaine d'avocats bénévoles et plusieurs représentants de la magistrature se sont joints à l'événement afin de servir un repas à quelque trois cents itinérants, lequel fut suivi d'un spectacle sachant divertir convives et serveurs invités. Cette prestation musicale fut donnée par Rami Renno et Pascal PER Veillette.

Encore cette année, il faut mentionner la précieuse collaboration de nos nombreux commanditaires sans qui l'événement ne pourrait avoir lieu : Parreira Traiteur (300 repas), Coca Cola (300 boissons gazeuses), Dunkin' Donuts (30 douzaines de beignes), les pharmacies Jean Coutu de la rue Ste-Catherine et le Groupe Jean Coutu (300 sacs de friandises). Il est à noter que Coca Cola, les pharmacies Jean Coutu de la rue Ste-Catherine et le Groupe Jean Coutu sont de nouveaux commanditaires que le Comité a réussi à recruter cette année.

Désirant aider les Œuvres de la Maison du Père à continuer son engagement et assurer la pérennité de sa mission, l'AJBM organise également annuellement une levée de fonds au profit de cet organisme. Cette année, le Comité a innové dans le cadre de sa levée de fond annuelle au profit de la Maison du Père. En effet, le 11 novembre dernier, l'AJBM a organisé une soirée-bénéfice unique à la Place des Arts : cocktail et concert de l'OSM.

Les membres de la communauté juridique ont une fois de plus été nombreux à donner généreusement lors de la levée de fonds annuelle de l'AJBM au profit de la Maison du Père. L'AJBM a donc eu le plaisir de remettre à cet organisme, en leur nom, un montant de plus de 4 306,35 \$. Nous remercions particulièrement l'Association des avocats de la défense de Montréal et les cabinets Davies Ward Phillips & Vineberg, Heenan Blaikie, McMillan et Osler, Hoskin & Harcourt.

Implication de membres de l'AJBM au sein de conseil d'administration d'organismes à but non lucratif

L'AJBM a mis sur pied un programme qui permet aux avocats, membres de l'AJBM, de se faire élire au sein d'un conseil d'administration d'une société sans but lucratif ou d'y agir à titre d'observateur. L'objectif de ce programme est d'offrir aux membres la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante et de bâtir un réseau de contacts.

Dans un premier temps, le jumelage avec des OSBL avait été mis sur pied par la permanence de l'AJBM en 1999. Depuis 2004 cependant, c'est l'organisme Bénévoles d'affaires, présidé par Ugo Dionne qui assure le jumelage des bénévoles avec les organismes inscrits auprès de Centraide. En effet, sous la présidence de Me Vincent Thibeault, le conseil d'administration s'était engagé auprès de Bénévoles d'affaires à collaborer avec eux dans leur projet. À cet effet, il était verbalement convenu que l'AJBM recrutait les avocats intéressés à être jumelés à un OSBL et que l'AJBM transférait ensuite la demande à la coordonnatrice de Bénévoles d'affaires. Depuis lors, l'entente verbale est toujours suivie.

Vidéo « Parce que vous aimez vos enfants »

La vidéo « Parce que vous aimez vos enfants » a été réalisée, il y a quelques années, par l'AJBM au bénéfice des parents vivant une situation de divorce. Elle a pour objectif de sensibiliser les parents aux conséquences d'un divorce sur les enfants et comment les minimiser. Cette vidéo, produite en français et en anglais, est disponible au coût de 35 \$. Le public doit communiquer avec l'AJBM afin de se la procurer.





Comité Recherche et Législation

Me Karim Renno, Président du Comité

Vice-président : Me Simon Tremblay

MANDAT

Le Comité recherche et législation (le « CRL ») a pour mission principale de permettre à l'AJBM de prendre des positions plus fouillées et approfondies sur les développements législatifs fédéraux, provinciaux et autres. Il a également pour mission de suggérer ou d'encourager certaines réformes législatives et administratives souhaitables dans le meilleur intérêt des membres de l'AJBM et de la population en général.

Le CRL se doit de donner une voix aux membres de l'AJBM dans le cadre du processus législatif et réglementaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Suivre et faire rapport au CA de l'AJBM et à ses membres sur tout projet législatif ou réglementaire ayant une incidence pour les membres;
- Analyser les projets législatifs ou réglementaires pertinents et suggérer l'adoption d'une position au CA de l'AJBM. le cas échéant:
- Prendre position sous forme de mémoires ou de lettres adressés principalement à l'Assemblée nationale, à la Chambre des communes, aux ministres fédéral et provincial de la Justice et aux ministres responsables de chacune des législations faisant l'objet de commentaires ou d'interventions;
- Formuler des recommandations de réforme, lorsque jugées dans l'intérêt des membres de l'AJBM et du public:
- Prendre des initiatives dans le but de favoriser l'accessibilité à la justice.

<u>ACTIVITÉS ET PROJETS</u>

Les programmes et activités du CRL se sont articulés autour de trois pôles principaux, soit le suivi de l'actualité législative, la participation aux efforts de réforme du droit, la prise de position publique lors de débat sur l'adoption de différents projets de loi.

Actualité Législative et jurisprudentielle

Le CRL avait pour objectif de renseigner les membres de l'AJBM des développements législatifs et jurisprudentiels d'intérêt. Afin de s'acquitter de sa tâche, le CRL a procédé sur plusieurs fronts.

D'abord, le CRL a uniformisé la parution du CRL en bref. Cette parution mensuelle qui a débuté en février 2008 informe les membres de l'AJBM des développements législatifs fédéraux et provinciaux. Voir trouverez en Annexe B une description plus complète du projet. Le CRL en bref est publié avec le Cyberbulletin de l'AJBM et constitue un outil essentiel pour les années à venir.

Ensuite, le CRL a travaillé de pair avec le CAP pour assurer la publication de plusieurs textes destinés aux membres de l'AJBM et visant à les informer de nouveaux développements législatifs et jurisprudentiels.

La réforme du droit

Le deuxième pôle principal d'intervention du CRL s'articule autour de la réforme du droit au Canada. À cet égard, le CRL a encore une fois été proactif dans ses démarches en en intervenant auprès des instances législatives pour demander des modifications, lorsque jugées appropriées. Les efforts du CRL ont d'ailleurs été couronnés de succès à cet égard.

En effet, l'AJBM, pour une deuxième année consécutive, a été invitée en commission parlementaire pour témoigner sur un projet de loi prônant l'adoption d'amendements législatifs au Code de procédure civil afin d'assurer une plus grande accessibilité à la justice. Ce projet de loi était né en partie grâce à la prise de position de l'AJBM sur le sujet, le Gouvernement provincial ayant inséré dans le projet plusieurs des recommandations formulées par le CRL à cet égard.

Ainsi, non seulement est-ce que l'AJBM a pris des positions publiques demandant des réformes législatives, fruit des travaux du CRL, mais ces positions ont directement contribuées à l'avènement de changements concrets.

Les prises de position

Le troisième pôle d'intervention du CRL consiste à la prise de position de l'AJBM sur différents sujets juridiques, tels que les projets de loi présentés au Parlement et à l'Assemblée Nationale aux noms des membres de l'AJBM. L'année 2008-2009 a été particulièrement faste à ce chapitre pour le CRL.

En effet, celui-ci a préparé un mémoire au nom de l'AJBM sur la réforme du le Projet de loi 99 : Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens au débat public (Annexe B). Ce mémoire a engendré par la suite une invitation à ce que l'AJBM comparaisse en commission parlementaire le 7 octobre 2008.

À cette date, Me Philippe-André Tessier (président de l'AJBM), Me Antoine Aylwin (vice-président de l'AJBM), Me Karim Renno (administrateur de l'AJBM et président du CRL) et Me Karine Chênevert (membre du CRL) ont eu l'opportunité de faire des représentations au nom de l'AJBM.

Les représentations de l'AJBM lors de l'occasion ont été grandement appréciées par les membres de la commission parlementaire et ont directement mené à certaines modifications au texte du Projet de loi.

Qui plus est, le CRL a crée cette année le Projet « Intervention Judiciaire » de par lequel l'AJBM s'est dotée pour la première fois d'un projet spécifique en encadrée pour intervenir devant les tribunaux dans des causes ayant un intérêt particulier pour ses membres. Il est anticipé que l'AJBM formulera sa première demande d'intervention lors de l'année 2009-2010 suivant les lignes directrices du projet. Ainsi, sur ce volet également, le CRL peut dire mission accomplie.

RÉUNIONS DU COMITÉ

Le CRL s'est réuni bi mensuellement depuis mai 2008, à l'exception des mois de février et mars 2009. Chaque mois, une réunion formelle était tenue, en plus d'une réunion téléphonique.



Comité Développement Professionnel

Me Mélanie Chartrand, Présidente du Comité

MEMBRES

Mes Natalie Avram, Josiane Bigué, Yan Boissonneault, Cynthia Dufour, Jonathan Gordon, Mara Greenstone, Jean-Stéphane Kourie, Marie-Pierre Larouche, Nicolas Morin, Catherine Ouimet, Katherine Poirier, Dominique Tardif

MANDAT

- Encourager les jeunes avocats à s'impliquer dans les activités de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (l'« AJBM ») et de la communauté en général;
- Créer des opportunités de développement d'affaires et de réseautage afin que les jeunes avocats puissent rencontrer leurs pairs et d'autres jeunes professionnels;
- Encourager un développement professionnel continu pour les jeunes avocats;
- Créer et renforcer nos liens avec d'autres associations ou ordres de jeunes professionnels;
- Créer un forum de discussions afin de permettre aux jeunes avocats d'échanger par groupe de pratique ou centre d'intérêt.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du Comité sont de :

- créer des opportunités de développement d'affaires et de réseautage pour les membres de l'AJBM;
- créer et renforcer nos liens avec d'autres associations ou ordres de jeunes professionnels, plus particulièrement en organisant des activités conjointement avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal (« JCCM ») ou autres organismes professionnels;
- développer et maintenir des liens avec les contentieux d'entreprises et les cabinets de pratique privée;
- créer des groupes de membres de l'AJBM, par champ de pratique et/ou domaine d'intérêt et organiser des formations, speed-réseautage et autres activités.

Par ailleurs, le Comité devra rédiger, en collaboration avec ZSA Recrutement Juridique (« ZSA »), des capsules d'information pratiques concernant notamment le développement des affaires le réseautage, la pratique du droit dans les contentieux d'entreprises et les cabinets de pratique privée, le fonctionnement d'un conseil d'administration, etc. Ces capsules pourront être publiées dans l'Extrajudiciaire et sur le site de l'AJBM.

ACTIVITÉS ET PROJETS

Entente de partenariat avec la JCCM

Le Comité a conclu le 5 novembre 2008 une entente de partenariat avec la JCCM dans le but de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes gens d'affaires de Montréal et promouvoir les activités de l'AJBM et la JCCM.

Cette année l'AJBM et la JCCM ont organisé certains événements conjointement, dont :

- le cocktail de lancement du guide de démarrage aux entreprises de l'AJBM;
- le speed-réseautage conjoint du 10 mars 2009;
- le souper tournant au Bitoque du 21 avril 2009.

Développement des affaires – speed-réseautage

Deux événements de speed-réseautage étaient prévus cette année afin de maximiser les contacts et maintenir les liens avec les associations de jeunes professionnels telles que les ingénieurs, architectes, notaires, juri-comptables, comptables, syndics de faillite, spécialistes de la santé, courtiers, fiscalistes, huissiers, agents d'immeuble, banquiers, conseillers en relations industrielles, etc.

Le 4 novembre 2008, le Comité a organisé un premier speed-réseautage, conjointement avec le Regroupement des comptables agréés (le « Regroupement des CA ») au restaurant Le Quartier. Cet événement était commandité par les cabinets Lavery, de Billy, Borden, Ladner Gervais et SFL Partenaire de Desjardins Sécurité Financière. Le speed-réseautage du 4 novembre 2008 a attiré plus de 55 participants et nous avons fait un profit net d'environ 2 200 \$.

Le 10 mars 2009, le Comité a organisé un deuxième speed-réseautage, conjointement avec le Regroupement des CA et la JCCM au restaurant Le Quartier. Cet événement était commandité par le cabinet Borden Ladner Gervais. Le speed-réseautage du 10 mars 2009 a attiré plus de 65 participants et nous avons fait un profit net d'environ 2 571 \$.

Ces activités ont dépassé toutes les attentes des organisateurs et ont démontré que les partenariats avec d'autres associations de professionnels contribuent au franc succès de cette activité.

Les activités de speed-réseautage sont devenues le point de mire pour susciter l'intérêt des jeunes professionnels, les fidéliser et les inciter à s'impliquer et à participer davantage aux activités offertes par l'AJBM. La rapidité et l'efficacité de la formule sont très appréciées des participants. Les membres du Regroupement des CA ont particulièrement aimé la formule et nous croyons qu'il serait profitable dans l'avenir de créer un partenariat avec cette organisation de jeunes professionnels.

Formations - Développements professionnels

Trois formations portant sur le développement des affaires étaient prévues pour nos membres cette année afin d'encourager un développement professionnel continu et d'acquérir les outils nécessaires pour développer une clientèle.

Le 24 septembre 2008, le Comité a organisé, en collaboration avec ZSA, un dîner-conférence à la Cour d'appel avec Mme Renai Williams, conseillère en recrutement juridique pour les postes à l'étranger, afin qu'elle puisse entretenir les membres sur son expérience de travail à l'étranger, les préalables et les destinations de choix pour un avocat du Québec. Cette formation a attiré plus de 33 participants et n'a généré aucun profit.

De plus, le Comité organise présentement, en collaboration avec ZSA, une formation en développement des affaires qui aura lieu le 1er mai 2009 dans le cadre du Congrès annuel de l'AJBM. Lors de cette formation, Me Louis Clément de chez Borden Ladner Gervais, Me Claude Dallaire de chez Fasken Martineau et Me Antoine Fratianni de chez Tembec inc. viendront entretenir les membres sur comment développer une clientèle lorsque nous sommes jeunes avocats, plus particulièrement dans le contexte économique actuel. Cette formation sera reconnue à titre de formation continue du Barreau.

Finalement, le Comité organise, en collaboration avec le Comité Équité de l'AJBM, un dîner-conférence sur la conciliation travail-famille le 19 mai prochain à la Cour d'appel. Cette formation sera donnée par l'Honorable juge Lavigne.

RÉUNION DU COMITÉ

Le Comité s'est formellement réuni une fois cette année en début de mandat afin de discuter des grandes orientations du Comité. Toutefois, plusieurs réunions informelles et conférences téléphoniques ont eu lieu dans le cadre de l'organisation des différentes activités.

Comité Affaires Publiques

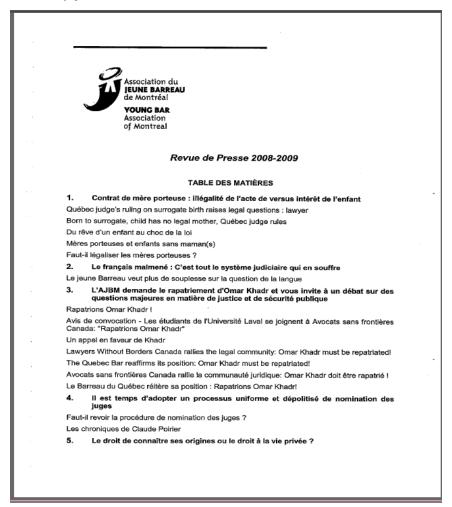
MANDAT

Le mandat du Comité des Affaires Publiques est de faire connaître la position de l'AJBM dans les médias et auprès de nos membres, de conseiller l'AJBM en matière d'intervention publique et médiatique et d'assurer un rayonnement et une visibilité continue de l'AJBM dans les médias. Il a également pour mission de formuler des recommandations à l'attention du conseil d'administration sur toute question qu'il juge d'intérêt pour les membres, la profession juridique ou pour le public en général et de rendre par la suite publique toute prise de position qui en résultera, et ce, au nom de l'AJBM.

RÉALISATIONS

Le Comité des Affaires Publiques a produit plusieurs communiqués de presse et lettres ouvertes au courant de l'année 2008-2009. Les sujets les plus importants qui ont été traités par le Comité Affaires Publiques sont les suivants :

- Demande de rapatriment d'Omar Khadr en collaboration avec Avocats Sans Frontière;
- Rédaction d'une portion du mémoire sur la conciliation travail-études-famille en collaboration avec Force Jeunesse dans le cadre du renouvellement de la Stratégie action jeunesse du Gouvernement du Québec;
- Projet de loi sur les SLAPP;
- Droit à la vie privée et les droits des personnes adoptées;
- Frais juridiques élevés et déductibilité des frais juridiques;
- Contrats de mères porteuses;
- Utilisation d'une des deux langues officielles dans les procédures en immigration;
- Nomination des juges.



Comité des Activités Socioculturelles et Sportives

Me Frédérick Carle, Président du Comité

MEMBRES

Mes Luc Olivier Herbert, Francis Alerte, Catherine Ouimet (en relève à Me Corbeil), Myriam Corbeil, Stefan Chripounoff, Anne Sophie Delvecchio, Deborah DeThomasis, Jean François Hudon, Evelyne Leblanc, Paul André Lebouthillier, Andréanne Malacket et Noemie Thivierge

J'en profite d'ailleurs pour les remercier chaleureusement pour leur aide tout au long de l'année.

MANDAT

La mission du comité est de proposer aux membres une panoplie d'activités à caractère social, culturel et sportif afin de leur offrir une chance de développer leur réseau de contacts ainsi que de stimuler leur sentiment d'appartenance à leur association.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif principal du comité cette année est d'offrir un plus grand nombre d'activités qui touchera un plus grand nombre de membres, tout en conservant la très grande majorité des activités déjà en place. Pour arriver à cette fin, le comité devra implanter une structure interne plus solide qui restera d'année en année.

- L'implantation de cette structure se fera par la création de trois sous-comités (social, culturel et sportif).
- Le sous-comité culturel est celui qui a le plus besoin de développement. On entend mettre en place des activités tant culturelles qu'interculturelles.
- Conserver les prix d'activités le plus bas possible afin d'inciter un plus grand nombre d'inscriptions.
- Collaborer avec le comité financement pour avoir un système de commandite efficace.
- Instaurer une coopération-communication plus grande avec les autres comités de l'AJBM afin de stimuler l'ensemble des projets de l'AJBM et éviter les encombrements.

ACTIVITÉS ET PROJETS

COCKTAIL DE LA MAGISTRATURE

Date: 19 novembre 2008

Lieu : Cour d'Appel du Québec à Montréal

Coût: 35 \$

L'événement a été un succès. Cette année, nous avons innové en ajoutant un prix hommage à un juge qui a pris sa retraite et qui durant toute sa carrière de juriste et de juge a été un modèle et un fidèle participant pour l'AJBM. Pour la première édition, nous avions nommé l'Honorable Claire Barrette Joncas.

L'événement a eu lieu à la Cour d'appel du Québec sous la présidence d'honneur de la Juge Louis Otis. L'endroit est magnifique pour l'occasion. Grâce à des commanditaires extraordinaires, nous avons pu avoir une magnifique soirée. Nous tenons également à remercier Me Bertrand Gervais de la Cour d'appel sans qui l'événement n'aurait pas pu se dérouler aussi bien.

COCKTAIL AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

Date: 7 novembre 2008

Lieu: Musée d'Art Contemporain

Coût: 10\$

COURS SUR LES VINS

Date: 11 et 25 mai 2009

L'activité est en cours de préparation donc ne peut être commentée au moment de la rédaction de ces lignes.

TOURNOI DE HOCKEY COSOM

Date: 21 mars 2009

Lieu: Centre Sportif de l'UQAM

Coût: 275 \$ par équipe

6 équipes se sont disputé les grands honneurs!

TOURNOI DE KARTING

4 mars 2008 Date: Lieu: Circuit 500 Karting

Coût:

7 « écuries » se sont affrontées dans une course effrénée.

TOURNOI DE FLAG-FOOTBALL

Date: 4 octobre 2007 Lieu: Cégep Maisonneuve Coût: 200 \$ par équipe

L'événement a été un succès et Carlsberg a pu fournir une bière gratuite à tous les participants présents. La température était parfaite et les athlètes bien heureux.

COURSE À PIED POUR DAMES

Date: Les samedi et mercredi lorsque la température le permettait.

Lieu: Mont-Royal

CLINIQUE DE SQUASH

25 avril 2009 Date: Club Atwater Lieu:

25\$ Coût:

L'activité n'a pas encore eu lieu au moment de la rédaction de ce rapport et la période d'inscription n'est pas encore terminée.

COURS DE CUISINE

Le cours a eu lieu à l'académie culinaire et a rassemblé une quinzaine de participants. La soirée fut fort agréable.

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE L'AJBM

Le co-président AJBM du tournoi de juillet 2009 sera Me Stéphane Caïdi pour la deuxième année consécutive et il fait un excellent travail. Le Tournoi se tiendra sur les allées du Parcours du Cerf à Longueuil.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles de ces deux grands projets d'envergures qui n'ont pas eu lieu. Ces gens ont mis des centaines d'heures combinées pour un résultat bien décevant.

Comité de Formation

Me Marie Cousineau, Présidente du Comité

MEMBRES

Mes Yasser Bouhid, Julie Girard, Patrick Glaude, Audrey Lachance, Félix Lalonde, Juliette Lucas, Éric Oliver et Andréanne Malacket

MANDAT

Le Comité de Formation a pour mandat d'offrir aux membres de l'AJBM un programme de formation complémentaire diversifié, abordable et échelonné tout au long de l'année judiciaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour l'année 2008-2009, le comité de formation s'était fixé les objectifs suivants :

- Offrir aux membres de l'AJBM des formations de qualité de différente nature (dîners-conférences, cours de formation, Forum 6@8 et simulations de plaidoirie) et portant sur des domaines variés;
- Compléter le calendrier des formations 2008-2009 dès la fin août de façon à permettre aux membres de planifier à l'avance les formations auxquelles ils voudront s'inscrire et explorer la possibilité d'offrir des forfaits d'inscriptions multiples;
- Assurer une bonne participation pour chaque activité de formation offerte, notamment par le choix des sujets et des conférenciers, de même que par la publicité et la visibilité des formations;
- Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la formation continue obligatoire en avril 2009, prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que les formations offertes dès avril 2009 soient reconnues par le Comité de la formation du Barreau du Québec;
- Autofinancer chaque activité de formation offerte par le biais des frais d'inscription, tout en assurant le maintien de frais d'inscription raisonnables;
- Encourager les formations offertes en partenariat avec d'autres associations.

ACTIVITÉS ET PROJETS

DÎNERS-CONFÉRENCE

Formation	# part.	Notes
L'obligation de défendre et d'indemniser en assurance responsabilité civile – Me Gilbert Hourani, Robinson Sheppard Shapiro	32	
(1er octobre 2008)		
Développements récents en matière de révision judiciaire – L'Honorable Pierre A. Dalphond, j.c.a. (26 novembre 2008)	63	Cette formation a attiré une clientèle variée : avocats pratiquant en petits, moyens et grands bureaux, au sein de tribunaux administratifs, commissions, syndicats, etc.
L'internet : Exhaustivité ou sélectivité de l'information juridique – Me Denis Lemay, Université Laval (28 janvier 2009)	42	

Démystifier les partenariats publics-privés – Me Alain Massicote, Blakes (4 mars 2009)	26	
Ce que j'ai appris en devenant juge que j'aurais aimé savoir comme avocat plaideur – L'Honorable Jacques-A. Léger, j.c.a. (18 mars 2009)	85	
Le droit à la vie privée du salarié – Me Lucasz Granozik, Ogilvy Renault (1er avril 2009)	60	Formation reconnue
Le recours en oppression en droit québécois – Me Paul Martel, Blakes (22 avril 2009)	À venir	
L'art d'interroger et de contre-interroger – Me Suzanne Côté et Me Louis P. Bélanger, Stikeman Elliott (1er mai 2009)	-	Ce dîner-conférence devait initialement avoir lieu en février 2009. Il a été décidé de le présenter dans le cadre du Congrès de l'AJBM, le 1er mai 2009.
L'adoption – Me Alain Roy, Université de Montréal (6 mai 2009)	À venir	
Faillite et redressements: Les impacts sur les entreprises – Me Michael J. Hanlon, Heenan Blaikie et Michel Marleau, CA, CIRP, Ernst & Young (20 mai 2009)	À venir	Ce dîner-conférence sera présenté conjointement avec le Regroupement des Jeunes CA de Montréal

COURS DE FORMATION

Formation	# part.	Notes
Les recours du salariés en vertu de la Loi sur les normes du travail – Me Nicola Di Iorio, Heenan Blaikie (15 octobre 2008)	Annulé	
Les injonctions – Me George Hendy, Osler (3 décembre 2008)	52	
Se préparer adéquatement et plaider avec succès un appel en matière criminelle. Quelques conseils pratiques à partir d'un exemple concret : L'allégation d'incompétence de l'avocat ayant agi en première instance – L'Honorable François Doyon, j.c.a. (22 mai 2009)	À venir	

Formation	# part.	Notes
Démystifier les placements	33	
(23 octobre 2008)		

FORMATIONS LORS DU CONGRÈS DE L'AJBM

Les formations suivantes auront lieu lors du Congrès de l'AJBM qui se tiendra les 30 avril et 1er mai 2009 :

- La négociation d'un règlement : Justice participative ou droit collaboratif / Mes Louis Marquis, John Morello et Martha Shea
- Développements récents d'intérêt pour les praticiens en droit corporatif / Me Marc-André Boutin, Davies
- Atelier de développement professionnel : Faites votre marque rapidement! / Liette Monat, Liette Monat Stratégies d'affaires inc.
- 2009 et au-delà : Perspectives de l'économie et des marchés / Daniel P. Racette, Gestion de Placements Scotia Cassels
- Atelier SOQUIJ: Les nouveautés 2009: Tout pour simplifier vos recherches / M

 Annie Mongeon, SOQUIJ
- L'art d'interroger et de contre-interroger / Mes Suzanne Côté et Louis P. Bélanger, Stikeman Elliott
- Introduction au droit de l'immigration / Me Stéphane Duval, Robinson Sheppard Shapiro
- Les pièges à éviter en matière de déontologie / Me Brigitte Nadeau, Syndic, Barreau du Québec
- Développement des affaires et réseautage / Me Dominique Tardif, ZSA, Recrutement Juridique, Me Louis Clément, Borden Ladner Gervais, Me Claude Dallaire, Fasken Martineau et Me Antonio Fratianni, Tembec inc.

Les formations ci-haut mentionnées ont été reconnues par le Barreau du Québec et des attestations de formation seront distribuées aux participants et aux formateurs.

Comité Financement

Me Katherine Gledhill, Présidente du Comité

MEMBRE

Me Émilie Pelletier

MANDAT

Le Comité Financement s'assure que l'AJBM atteint ses objectifs de financement annuels afin de développer et rentabiliser ses activités et projets. De plus, le Comité Financement, avec l'aide de la directrice générale, s'assure du maintien d'une relation positive et continue avec les partenaires de l'AJBM en développant des relations solides avec des collaborateurs et commanditaires potentiels.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Recherche de partenariats majeurs et ponctuels;
- Développement du volet « rabais corporatif »;
- Réviser et mettre à jour les plans de partenariat;
- Assurer un suivi constant auprès des partenaires;

NOS PARTENAIRES

- Partenaires MAJEURS (apport monétaire annuel)
- Partenaires CORPORATIFS et de SERVICE (biens / services / rabais)
- Partenaires PONCTUELS (apport monétaire ponctuel)

Partenaires Majeurs

Banque Scotia | CAIJ | CL Juridique | H&A Forensics | La Personnelle | Lexis Nexis | Médicassurance | SOQUIJ | ZSA Recrutement Juridique

Partenaires de Service

Raymond Chabot Grant Thornton | Droit-Inc.com | Rep Solution | TechnoLawyer

Partenaires Corporatifs

Carlsberg | Club Atwater | DynaCharge | Golf St-François | Hôtel Pur | iintrigue, service de photographes | corporatifs et personnels | Les Grands Ballets Canadiens | Marc André Morel | Néo Téma/CrayonDesign & Communication | SOQUIJ | VOBE

Partenaires Ponctuels

Chaque année, nos comités organisent plusieurs activités. Afin de rendre ces activités rentables, le président du Comité Financement trouve des partenaires ponctuels qui nous aident le financement de nos activités. La plupart de nos partenaires ponctuels sont de grands bureaux d'avocats que nous contactons avant une activité donnée.

Comité Congrès et Gala

Me Jean-Philippe Lincourt, Président du Comité

MEMBRES

Mes Mélanie Binette Debora De Thomassis Caroline Scherer Chantale Pitarelli Nancy Bishai Julie Gaudreault-Martel Claude Mikhail Noémie Thivierge Shérine Attia Valérie Dufour Marie Cousineau (présidente du Comité de la formation) Joséane Chrétien (présidente du Comité des affaires publiques).

MANDAT

Comme son nom l'indique, le Comité Congrès et Gala est principalement chargé de l'organisation de deux événements, à savoir le Gala Les leaders de demain et le Congrès annuel de l'AJBM.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Congrès

- Revoir la formule du Congrès annuel afin de maximiser la participation des membres des grands bureaux ainsi que celle des membres pratiquant en petits cabinets, en contentieux d'entreprise et autres « pratiques alternatives » - évidemment, le congrès doit s'avérer une activité rentable;
- En cette année de transition où la formation continue devient obligatoire pour les membres du Barreau, il est impératif de mettre le Congrès à l'avant-plan de l'offre de formation continue que l'AJBM rendra disponible au bénéfice de ses membres (collaboration avec le comité de formation de l'AJBM, le comité de la formation permanente du Barreau et participation à la publicité de la formation permanente du Barreau);

Gala

- La formule du Gala Les leaders de demain est reprise pour la seconde édition, à savoir souligner les accomplissements des leaders de l'association, des avocats qui oeuvrent dans tous les domaines du droit où ils font leur marque sur le plan professionnel;
- Les catégories sont les suivantes :
 - Avocat AJBM de l'année Pro Bono
 - Avocat AJBM de l'année Contentieux
 - Avocat AJBM de l'année Litige civil et commercial
 - Avocat AJBM de l'année Droit criminel
 - Avocat AJBM de l'année Droit corporatif
- Pour cette édition, un prix additionnel a été remis, à savoir le prix de l'avocat AJBM de l'année Droit de la famille:

ACTIVITÉS ET PROJETS

Gala « Les Leaders de Demain »

Le Gala s'est déroulé cette année le 9 octobre 2009 au Centre des sciences de Montréal en présence de plus de 200 invités.

Les récipiendaires des prix ont été les suivants : Avocat AJBM de l'année 2008 – Droit corporatif (Me Mélanie Aubut), Pro bono (Me Emmanuelle Rolland), Droit de la famille (Me Caroline Daniel), Droit criminel (Me Jean-Philippe Duchesneau), Contentieux (ex aequo Mes Marie Élaine Farley & Dominc Jaar), Litige civil & commercial (Me Karine Joizil). De plus, Me Pierre-Luc Beauchesne s'est vu remettre le prix Bénévole de l'année.

Congrès

Au moment de présenter le présent document, le Congrès n'avait pas eu lieu.

Conférence Leg@I IT 3.0

Me Dominic Jaar, Président de la conférence

MANDAT

Le comité a pour mandat d'organiser la 3e édition de la Conférence Leg@l IT. Il doit réunir tous les éléments nécessaires au niveau du programme projeté, des commanditaires, du marketing, de la logistique et des systèmes d'informations pour réaliser cette édition de la conférence la plus importante au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. Cette activité est devenue un événement annuel de l'AJBM qui était l'objet, à l'origine, du colloque des affaires publiques de l'AJBM en 2006-2007.

PROJET

La conférence Leg@l IT 3.0 s'est tenue les 20 et 21 avril 2009 au centre Mont-Royal de Montréal.

Pour la première fois présentée sur deux jours, la conférence Legal IT a prit son envol le 21 avril 2009 avec la conférence du Professeur Ronald Deibert et le lendemain, par celle de M. Christophe Reverd.

Le programme comprenait :

- Un symposium sur la cyberjustice, préparé par le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal;
- Un groupe de séances de style «Sedona» sur la preuve électronique, avec des juges, avocats et technologues offert par le groupe de recherche Sedona Conference.
- Des panels spéciaux présentés par la section Gestion de la pratique de l'Association du barreau canadien, de même que la section Propriété intellectuelle, Information et Télécommunication;
- Des séances gratuites de perfectionnement et de démonstrations de nouveautés dans la piste Vitrine technologique

Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances

MEMBRES

Me Émilie Pelletier, présidente et administratrice responsable Me Catherine Ouimet, coordonnatrice du service

REPRÉSENTANT LE BARREAU DE MONTRÉAL

Me Nicolette Kost De Sèvres Me Dominique Vézina

REPRÉSENTANT LA DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES DE LA MÉTROPOLE

Mme Joscelyne Jacques

MANDAT

Ce comité conjoint, composé de représentants de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, du Barreau de Montréal et de la Direction des services judiciaires de la Métropole, a le mandat de promouvoir et d'améliorer le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances. Ce service, mis sur pied conjointement, permet aux parties ayant reçu un avis de convocation à une audience à la division des petites créances de consulter, gratuitement, un avocat bénévole pendant une vingtaine de minutes, afin de recevoir des conseils sur la préparation de leur dossier et le déroulement de l'audience. Ce service est financé par le Barreau de Montréal et les locaux sont offerts par la Direction des services judiciaires de la Métropole.

ACTIVITÉS ET PROJET

Quelques statistiques :

Une soixantaine de bénévoles assure la continuité de ce service. De septembre 2008 à avril 2009, environ 570 personnes ont bénéficié de ce service, à raison de cinq personnes par jour, quatre jours par semaine. En moyenne, deux à trois personnes par semaine ne se présentent pas à leur rendez-vous et environ deux à trois fois par mois des bénévoles doivent annuler leur tour de garde à la dernière minute. Il existe malheureusement une liste d'attente qui peut atteindre près de 15 personnes par semaine.

Recrutement de bénévoles :

Cette année encore, le comité s'était donné comme objectif de développer des stratégies pour le recrutement d'avocates et d'avocats bénévoles afin d'augmenter le nombre de consultations offertes. À cet effet, notons que les efforts ont porté fruit puisque le cabinet Borden Ladner Gervais a décidé d'appuyer officiellement notre service de consultation à la Cour du Québec, division des petites créances. Ainsi, près de 50 avocats de ce cabinet et membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal se sont ajoutés à l'équipe de bénévoles qui se relaient du mardi au vendredi de 12 h à 14 h au Palais de Justice de Montréal.

Régie du Logement et Commission des relations du travail :

Par ailleurs, il est à noter que des consultations gratuites sont également offertes aux parties non-représentées par avocat ayant reçu un avis de convocation à la Régie du logement. Ce service est offert les mardi et jeudi de 12 h à 14 h. Lors de chacune de ces journées, cinq justiciables bénéficient d'une consultation d'une durée de 20 minutes.

De plus, le même service est également offert, le mercredi de 12 h à 14 h, aux parties non-représentées par avocat qui ont déposé une plainte en vertu des articles 47.2 et suivants « Égalité de traitement par l'association accréditée » du Code du travail du Québec et ayant reçu un avis de convocation à une audience à la Commission des relations du travail. Dans ce cas-ci, quatre rencontres de 30 minutes sont prévues par semaine.

Éco-Comité

MANDAT

Créé en 2007-2008, ce comité conjoint avec le Barreau de Montréal a pour mandat de réfléchir sur les meilleures façons de faire pour contribuer à la protection de l'environnement et d'en faire la promotion au sein de la communauté juridique de Montréal.

ACTIVITÉS ET PROJET

Colloque sur le droit des affaires et le développement durable

C'est le 20 février 2009 que se tenait la 2e édition du colloque au club St-James de Montréal. Des conférenciers de renom ont pris la parole tour à tour pour traiter des diverses préoccupations environnementales qui touchent les entreprises. Un dîner-conférence a suivi le colloque et a traité de grands enjeux du développement durable.

Conférence sur la pollution lumineuse - impacts sur la santé

Le 13 mars 2009, l'Éco-Comité a organisé la conférence sur la pollution lumineuse et ses impacts sur la santé à Montréal. Madame Chloé Legris, conférencière de l'événement a présenté les multiples enjeux associés à la problématique encore méconnus de la pollution lumineuse.